

ORIGINAL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CAMBODGE
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 85/611 du 25/4/85

Portant nomination de Monsieur ISSANGA-
NGANISSIMI Marius, Assistant de Recherche
Principal de 5è échelon, en qualité de Direc-
teur de l'Environnement.-

LE PREMIER MINISTRE.-

Vu la constitution du 3 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la constitution ;

Vu le décret 77/22 du 5 Mai 1977 portant création de la Direction des Etudes et de la Planification au sein des Ministères ;

Vu le décret 84/866 du 3 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérêts des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82/595 du 16 Juin 1982 fixant les indemnités de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Le Conseil de Cabinet entendu.

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Monsieur ISSANGA-NGANISSIMI Marius, Assistant de Recherche de 5è échelon, est nommé Directeur de l'Environnement.

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

.../...

ARTICLE 3.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret, qui prend effet à compter du jour de la prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin en sera./-

Fait à Brazzaville, le 29 AVRIL 1966

Par le Premier ministre,

Le Ministre du Tourisme, des
Loisirs et de l'Environne-
ment,

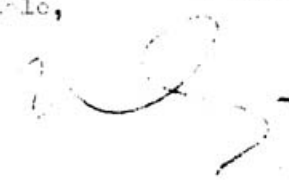

Pierre N'GAKA.-

LE Ministre des Finances et
du Budget,


Itini OSETOUMBE. LEKOUANGA.-


Ange Edouard LOUMISSI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Fonction Publique, de la Pré-
voyance Sociale,


Bernard GABLOU. PELONA.-